

Voici en quels termes NN. SS. Bégin, Gravel et Langevin ont donné ou renouvelé leur assentiment à l'œuvre poursuivie par L'Union Franco-Canadienne.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, 12 JANVIER 1898.

Monsieur J. M. A. Denault, Vice-Président de L'U. F. C. Montréal.

Monsieur :— J'ai déjà donné mon approbation, à la suite de Monseigneur l'Archevêque de Montréal, à L'Union Franco-Canadienne, et je suis heureux d'apprendre que le système d'assurance de cette société, examiné à fonds par des hommes compétents, a été déclaré établi sur des bases solides et propre à inspirer confiance au public. C'est un nouveau titre à mon encouragement et je désire que la campagne de propagande que la société va entreprendre dans le diocèse de Québec soit couronnée de succès.

L. N. Arch. de Cyrène, Administrateur.

NICOLET, 4 JANVIER 1898.

Monsieur L. G. Robillard, Secrétaire-Général
de L'Union Franco-Canadienne.

Mon cher Monsieur :— Je n'ai pu étudier à ma satisfaction le système d'assurance de votre société, mais après la recommandation de l'Ordinaire du diocèse où elle a pris naissance et où elle continue d'avoir son Bureau principal, les paroles éloquentes que lui ont adressées sept de mes vénérés collègues, et les certificats donnés par plusieurs hommes d'affaires bien connus comme compétents dans ce genre d'opération, je n'hésite pas à donner aussi mon approbation à votre société et à lui souhaiter une grande diffusion.

Avec considération, mon cher monsieur,

Votre dévoué serviteur,

† Elphège, Ev. de Nicolet.

ARCHEVÊCHÉ DE ST-BONIFACE, MAN., 11 JANVIER 1898.

Cher Monsieur J. M. A. Denault.

Ce m'est un véritable bonheur de me joindre à votre vénérable archevêque, Monseigneur Bruchési, et à tant de distingués Prélats, pour approuver avec eux la société appelée "L'Union Franco-Canadienne."

Cette Société, je n'en doute pas, est appelée à rendre de grands services et la meilleure preuve en est que vous ne craignez pas la lumière : vous la recherchez, au contraire, pour rester toujours unis dans un même esprit de Foi et de Charité avec vos premiers Pasteurs. C'est pour vous un gage assuré de succès, et je vous félicite d'avoir si bien compris qu'une œuvre canadienne française devait être, pour réussir, une œuvre essentiellement catholique.

Laissez-
au Manito
diens entr
plus, en t
Daignez
vouement

L'él
de L'Ur
hommes
nent la r
voici de
nes d'au
même d'

A Monsie

Cher M
d'établir
de vous
vous atter
conseiller
sant toute
j'approuv
Agréez,
et croyez-

L. G. Rob

Monsieu
Canadien
comprend
appelée à f
ticulière
classe ouv